

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1115

présenté par
Mme Bannier

ARTICLE PREMIER

À l’alinéa 6, après le mot :

« nutritive, »,

insérer les mots :

« de saison, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La mention d'une alimentation "accessible à tous tout au long de l'année" ne doit pas faire perdre de vue qu'il est meilleur pour la santé et pour l'environnement de prendre l'habitude de consommer, dans toute la mesure du possible, des produits "de saison".

L'amendement propose cet ajout.